

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2145

présenté par
M. Ferrand
-----**ARTICLE 53**

À l'alinéa 23, supprimer la première occurrence du mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.